

ACCUEIL MAIRIE

1 place de l'église
67240 Oberhoffen-sur-Moder

☎ 03 88 63 21 08

@ mairie@oberhoffen.eu

🌐 oberhoffen.com

f oberhoffen

Horaires d'ouverture :

Lun. : 8h-12h

Mar. : 8h-12h / 14h-17h

Mer. : 8h-12h

Jeu. : 8h-12h / 14h-17h

Ven. : 8h-12h

Et sur rendez-vous.

POLICE MUNICIPALE

☎ 0 649 800 900

@ police@oberhoffen.eu

Permanence tous les 1^{ers} mercredis
du mois de 15h à 16h30 à la mairie
(sur rendez-vous).



À partir de ce mois, la commune passera la vitesse à 40 km/h dans les rues non soumises à une réglementation préalable.

Actu

CASTING

Si tu as du talent et que tu as envie de te lancer dans le théâtre alsacien et faire ainsi tes premiers pas sur scène. Le Théâtre Alsacien d'Oberhoffen - TAO recrute des comédiens(nes) âgés(es) entre 18 et 60 ans avec ou sans expériences.

La troupe recherche également un souffleur ou une souffleuse.

☎ 06 12 22 49 30

☎ 06 20 40 09 87

@ everhoffetheater@gmail.com



LE PRINTEMPS DU COVOITURAGE EN ALSACE DU NORD

Afin de développer les solutions locales d'écomobilité, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités membres ont conclu un partenariat avec la plateforme de covoiturage Bla-BlaCar Daily.

Jusqu'au 31 mai 2024, tous les trajets sont offerts !

SCANNEZ CE QR CODE POUR PLUS D'INFOS



OBERHOFFEN.COM

Découvrons ce mois-ci : la publication des actes administratifs.

A partir de la page d'accueil, sous les onglets « Ma commune » et « Vie municipale », retrouvez les procès-verbaux des derniers conseils municipaux, les arrêtés municipaux et préfectoraux, du CCAS et de l'Association Foncière

🌐 oberhoffen.com

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL PRESBYTÉRAL DE LA PAROISSE PROTESTANTE

Dimanche 10 mars, la Paroisse Protestante a célébré l'installation de son nouveau Conseil Presbytéral, marquant à la fois des départs et des arrivées.

Stéphanie SCHOHN rejoint l'équipe fraîchement élue, tandis que Messieurs Aimé JUND et Jacques BRAUN ont été chaleureusement remerciés pour leurs trois mandats de six ans. Avec le pasteur Manfred Reeb à sa tête, le Conseil, désormais composé de dix membres, s'engage à poursuivre son travail au service de la communauté paroissiale.



RENCONTRE TRANSFRONTALIÈRE POUR LES ANCIENS DES FORCES FRANÇAISES

Le 14 mars dernier, la 22^e section du Bas-Rhin des Anciens des Forces Françaises, accompagnée de réservistes allemands de Bade Sud-Ouest, Offenbourg-Kehl «Reserveverbandkreis Badensudwest» a visité le Parlement Européen à Strasbourg.

Sous la direction de l'Eurodéputée Anne SANDERS, les deux délégations ont assisté à une plénière, participant ainsi activement au processus décisionnel européen.

Claude KENNEL, président de l'amicale d'Oberhoffen-sur-Moder, a salué cette journée enrichissante, soulignant son importance pour la compréhension mutuelle et la coopération transfrontalière.

Les deux délégations.



EXPOSITION ITINÉRANTE DÉDIÉE AU PLUI

Depuis le mois de juin 2023, une exposition itinérante qui présente la procédure d'élaboration du PLUi et les éléments marquants des premiers documents finalisés (diagnostic et PADD) circule au sein de la Communauté d'Agglomération de Haguenau - CAH.

L'exposition est actuellement présentée à la mairie d'Oberhoffen-sur-Moder **jusqu'au 6 mai**.

<https://plui.agglo-haguenau.fr>



Cathy KOESSLER

Maire

@ cathy.koessler@oberhoffen.eu

nous aidera à faire le bon choix. En attendant de retrouver une salle conforme, tous les mariages ou anniversaires y sont suspendus.

Parmi les autres projets figurent le chantier de la rue des tuiles. Celui-ci fait peau neuve. La première tranche sera livrée mi-mai. Durant le deuxième semestre, la deuxième tranche aura droit également à son lifting. Enfin, et dans la continuité, la partie la plus abîmée de cette rue pourra être remise en état, dès lors que la commune aura acquise toutes les petites parcelles nécessaires à la rénovation de cette route. Sans ces parcelles, la rénovation de la rue ne sera pas possible.

Repenser les espaces reste également une priorité, par souci d'économie en eau et en entretien. Dans ce contexte, un projet de création d'un biotope pour la biodiversité a vu le jour. L'entrée sud d'Oberhoffen-sur-Moder dénommée la EICH a été réaménagée. De nombreuses espèces mellifères, ainsi que des rosiers ont été plantés. Le Gîte et le couvert étant assurés, la petite faune et flore y trouveront refuge et permettra la survie à beaucoup d'espèces.

Dans la continuité de nos actions et après la pause estivale, la première partie du poumon vert, verra le jour. Créer cet îlot de fraîcheur est plus que nécessaire. Cet espace situé au Baeckerweg sera dédié à la promenade, au repos. On pourra y flâner et partager le temps d'une pause, un brin de causerie. Sous la fraîcheur d'un arbre.

Vous étiez encore nombreux cette année à vous investir dans l'opération « nettoyage

du printemps ». Un peu plus de 150 bénévoles ont arpenté le ban communal pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature. Merci à vous tous d'avoir donné de votre temps.

Le temps plus clément est propice au bricolage et aux travaux concernant les espaces extérieurs. Soyez tous moteur du bon vivre ensemble, en appliquant quelques règles de bon sens comme le respect, le civisme, la sécurité, la bienveillance, la tolérance...

Le retour des beaux jours favorise également la croissance des herbes indésirables. L'entretien de vos caniveaux est fortement recommandé pour favoriser l'écoulement de l'eau de pluie.

Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2024, le compostage est devenu obligatoire. Mais les biodéchets c'est quoi ? Ce sont vos restes de préparation de repas comme les épluchures, miettes, marc de café, retours des assiettes pour n'en citer que quelques-uns. Les déchets ainsi récoltés, seront déposés dans les bacs prévus à cet effet. Six points de collectes seront mis en place. Vous trouverez en page 7 de notre magazine les différents endroits de ramassages.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, le service des ordures ménagères situé au 9 chemin du Gaz à Haguenau - 03 88 73 71 72 répondra à vos questions. Vous pouvez également vous rendre sur le site : www.agglo-haguenau.fr.

Votre Maire,
Cathy KOESSLER

Cher(e)s Concitoyens,

Ce premier Echo de l'année 2024, sera pour moi l'occasion de rappeler les chantiers que nous abordons cette année. MAIS 2024 se veut prudent ! Nous vivons dans un monde exigeant où les contraintes financières sont importantes en raison des facteurs extérieurs comme l'augmentation des fluides mais également les décisions nationales comme les réformes fiscales qui touchent les communes. Les recettes sont maigres et la marge de manœuvre reste étroite et complexe.

La prudence s'impose afin d'utiliser l'argent du contribuable à bon escient, les choix restent difficiles et nombreux sont les bâtiments en souffrance.

Certes, les études ont un prix, mais ce sont des outils utiles et indispensables pour évaluer l'état du bâti ou l'évolution de nos projets comme l'école ou la maison Gerling. Les idées prennent formes, et les premières bases se dessinent.

L'étude de rénovation de la salle des fêtes nous permettra de voir son état réel et

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE (PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS)



Elodie RIFF
1^{ère} ADJOINTE

COMMUNICATION – VILLE NUMÉRIQUE
GESTION DU FONCIER COMMUNAL
ELECTIONS & CÉRÉMONIES OFFICIELLES
ASSOCIATIONS & OSLO

elodie.riff@oberhoffen.eu



Esther WASSER
2^e ADJOINTE

AFFAIRES SCOLAIRES
SENIORS / CCAS
CONSEIL MUNICIPAL INTERGÉNÉRATIONNEL
HANDICAP

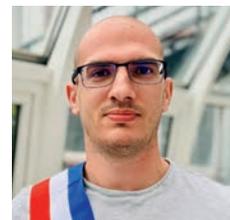
esther.wasser@oberhoffen.eu



Jean-Marie BARNEWITZ
3^e ADJOINT

PATRIMOINE RÉGIONAL & VIE LOCALE
JUMELAGE
MOBILITÉ
LOCATION DE SALLES

jean-marie.barnewitz@oberhoffen.eu



Wilhelm GALLI
4^e ADJOINT

ÉCOLOGIE & ENVIRONNEMENT
POLICE MUNICIPALE
TRAVAUX & ESPACE PUBLIC

wilhelm.galli@oberhoffen.eu



Claudine HEINRICH
5^e ADJOINTE

FINANCES & BUDGET
PARC INFORMATIQUE
LOCATIF COMMUNAL
ARTISANS / COMMERÇANTS

claudine.heinrich@oberhoffen.eu

Municipalité

OPÉRATION « COUP DE POUSSE AU FLEURISSEMENT »

La commune en partenariat avec des fleuristes et horticulteurs du village et des environs, lance à nouveau l'opération « **Coup de pousse au fleurissement** », destiné aux habitants de notre commune, qui pourront profiter d'une remise exceptionnelle pour végétaliser leur demeure.

Cette offre est valable sur présentation des coupons de réduction ci-dessous, aux dates indiquées, auprès des commerçants participants à cette opération.

COUPON DE REDUCTION

« COUP DE POUSSE AU FLEURISSEMENT »

-20%

de remise immédiate sur le végétal
(hors promotion en cours)*

LES JARDINS DU SONNENHOF

ZONE COMMERCIALE LA WERB
OBERHOFFEN-SUR-MODER

VEN 26 & SAM 27 AVRIL 2024

VEN 3 & SAM 4 MAI 2024

*Offre valable en échange de ce coupon en caisse.
1 seul coupon par famille. Copie du coupon interdite.

COUPON DE REDUCTION

« COUP DE POUSSE AU FLEURISSEMENT »

-10%

de remise immédiate sur l'ensemble
des végétaux en stock*

SCHWARZ HORTICULTEUR & FLEURS

34 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
GEUDERTHEIM

MARDI 30 AVRIL 2024

MARDI 7 & 14 MAI 2024

*Offre valable en échange de ce coupon en caisse.
1 seul coupon par famille. Copie du coupon interdite.

APPEL À L'ENTRETIEN DES TOMBES : DEVOIR DE RESPECT ENVERS NOS DÉFUNTS

Alors que le printemps pointe le bout de son nez, le cimetière s'éveille de son sommeil hivernal. Mais au-delà des fleurs qui éclosent, l'entretien des tombes est un devoir sacré, non seulement moral mais aussi civique.

L'abandon d'une tombe, envahie par les herbes folles et la saleté, représente bien plus qu'une simple négligence, c'est risquer que la commune la déclare en état d'abandon, privant ainsi la famille de son droit à la sépulture. Il est impératif de rappeler aux familles leurs droits et leurs responsabilités. En tant que détenteur de droit de sépulture, ils sont tenus de maintenir les tombes de leurs proches en bon état, un geste empreint de respect et d'amour envers ceux qui nous ont quittés.

Dans un effort pour préserver la dignité de notre cimetière, un recensement des tombes abandonnées est en cours. Les propriétaires ou ayants droits seront contactés pour décider du renouvellement de la concession pour 30 ans ou de la remise à la commune. Cette étape précède potentiellement l'exhumation des sépultures abandonnées.

Gestion du tri

Au cimetière, le tri des déchets est essentiel pour préserver notre environnement et faciliter la gestion des déchets. Malheureusement, nous avons constaté que le tri n'est pas toujours fait correctement, obligeant nos agents à intervenir régulièrement pour rectifier la situation. En 2023, la commune a payé 1420€ pour la grande benne et 338€ pour la poubelle de tri.

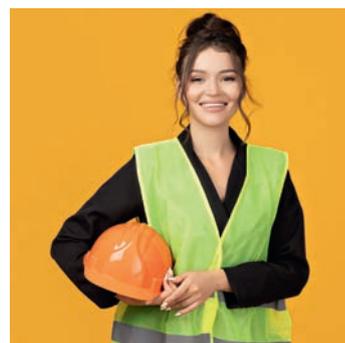
Prochainement, la poubelle de tri sera retirée au cimetière. Il y aura uniquement la grande benne où vous pourrez jeter tous les déchets de vos tombes, sans tri préalable. Cette décision vise à réduire les coûts. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.



JOB D'ÉTÉ 2024

Vous recherchez un job d'été ? Vous pouvez postuler pour travailler aux ateliers municipaux de la commune durant les mois de juillet et août.

Comment postuler ? Envoyer votre candidature avec CV à l'adresse mail suivante : @ mairie@oberhoffen.eu avant le 15 avril 2024.



CRÉATION D'UN BIOTOPE POUR LA BIODIVERSITÉ

La Eich, est une parcelle d'Oberhoffen située près du rond-point de la Libération (entre Bischwiller et Oberhoffen, accolé à la Werb). Ce bel espace vert a été jusqu'alors entretenu comme il se doit par les agents communaux par une tonte régulière. La tonte ne favorisant pas la biodiversité, un projet écologique d'aménagement est né afin de créer un grand biotope pour les insectes, la petite faune et les oiseaux.



D.R.

Nous avons planté en tout 100 rosiers à fleurs simples qui apportent de nombreux bénéfices à l'écosystème et qui offrent toute une palette de coloris : du blanc, du jaune, du violet, du rose et du rouge. Ces rosiers ne manqueront pas d'embellir ce terrain de la Eich en plus de l'apport au profit de la biodiversité. Cette réalisation élaborée avec Hymenoptera Conseils est composée d'une vingtaine de variétés différentes qui oscillent entre deux à quatre mètres de hauteur. Ainsi, ce terrain auparavant destiné à la tonte devient un véritable refuge pour la petite faune (abeilles, bourdons, chenilles de papillons...) tout en apportant une vraie touche d'esthétisme. Plusieurs espèces d'oiseaux y trouveront également un refuge sécurisant. Quelques grands arbres mellifères, à savoir, l'arbre à miel, le savonnier et l'arbre de Judée ainsi que de grandes plantes vivaces viennent compléter le tableau.



Un futur apport de bois mort servira de gîte et de couvert pour les coléoptères et pour de nombreux autres invertébrés. Les fauches seront raisonnées et effectuées en alternance car les insectes ont besoin de volutes d'herbes hautes. Un compost situé à l'arrière de la parcelle accueillera les surplus de ces fauches et sera à terme entouré de rosier pour ne plus être visible. Ce projet aura pour impact de créer un biotope pour la biodiversité, et de diminuer le temps en entretien de cet espace par les agents communaux (3 à 6 fauches par an).

« Un jardin « propre » est un jardin impropre à la vie. »

Le comité de pilotage.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES ET EDPM* : LA LOI ÉVOLUE



La loi relative aux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) a évolué. Sont concernés les différents modèles de trottinettes et patinettes électriques, les gyropodes, les monoroues ou encore les hoverboards.



Ce qu'il faut retenir

- L'âge minimum pour conduire un de ces engins a été relevé à **14 ans**.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- Il est **interdit de porter à l'oreille des écouteurs** ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- Les sanctions sont durcies en ce qui concerne les utilisateurs d'EDPM qui **transportent un passager** (l'engin étant à usage personnel exclusivement) ou encore qui **conduisent sur des voies interdites** (voies rapides

urbaines...). Les amendes pour ces comportements passent de **35 à 135 €**.

- Ces engins ont **interdiction de rouler sur les trottoirs**, même au pas. L'amende applicable est de **135 €**.
- En agglomération, les conducteurs de trottinettes doivent **circuler sur les pistes et bandes cyclables**. En leur absence, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Les éléments suivants restent **obligatoires** :
 - Feux de position avant et arrière ;
 - Catadioptres arrière et latéraux ;
 - Système de freinage ;
 - Avertisseur sonore ;
 - Assurance responsabilité civile spécifique ;
 - Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite (recommandé le reste du temps).
- Le **port du casque** reste recommandé mais non obligatoire.

Plus d'informations

Pour en savoir plus sur le Décret n° 2019-1082 du 23 octobre 2019 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnel, rendez-vous sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/trottinettes-electriques-et-edpm-reglementation-en-vigueur>

*Engin de déplacement personnel motorisé.

Jeunesse

LE CLUB DU DIMANCHE, L'ÉCOLE DU PARTAGE ET DU RESPECT.

Le matin nous disons « **Bonjour** ».

Le soir nous disons « **Bonsoir** ».

A midi nous disons « **Bon appétit** ».

Nous disons aussi « svp et merci ». Il est important que nos enfants apprennent très tôt ses quelques mots « magiques » et voilà pourquoi j'aime répéter que notre CDD est un club du respect, mais également du partage. Donner ! Recevoir ! Donner est souvent une manière de recevoir ! Lors de nos rencontres, les enfants partagent un petit goûter, des histoires, des conseils, des jeux, des bricolages, des chants mais aussi des prières. Le CDD c'est partager avec les plus jeunes, les joies de l'Évangile et du vivre-ensemble.

A ce jour, 8 enfants de 6 à 11 ans fréquentent régulièrement le club. Chez nous, soyez chez vous !

En les accueillant le dimanche matin, je souhaite qu'ils puissent apprendre à adorer le Seigneur aussi bien avec leur tête qu'avec leur cœur.

En les accueillant le dimanche matin, je souhaite qu'ils puissent apprendre à adorer le Seigneur aussi bien avec leur tête qu'avec leur cœur.

☎ 03 88 63 25 38 - ☎ 06 62 48 92 50

Agnès FRITZ, la monitrice.



LA CHARTE DU PROMENEUR

La forêt d'Oberhoffen offre de nombreux chemins et sentiers. Ces différents itinéraires nous permettent de profiter au mieux de ce patrimoine naturel.

Toutefois, les usagers doivent veiller à respecter certaines règles :

- Aucun déchet en forêt, même les déchets verts sont interdits.
- Ne pas allumer de feu, ne pas fumer lors des périodes sèches.
- La cueillette de fleurs est tolérée, mais doit être réalisée avec modération, au maximum le contenu de la main.
- Ne pas sortir des chemins et sentiers.
- Respecter la tranquillité des animaux.
- Tenir son chien en laisse durant la période des naissances, du 15/04 au 15/06.
- Les véhicules à moteurs sont interdits sur l'ensemble de la forêt.

La forêt est un milieu naturel ouvert à tous, le respect de ces règles permet de préserver cet environnement sensible.



Vincent LEFORT
Gardien forestier

Communiqué SUEZ

Les équipes de SUEZ ont été mobilisées le 24 janvier dans la rue des Tuiles, pour réparer une fuite sur une ancienne conduite en fonte grise. Après 1 heure d'intervention et une purge sur le réseau, le service était totalement rétabli.



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, C'EST PARTI !

Déposez votre sac kraft avec vos biodéchets dans la borne de collecte proche de chez vous :

- rue de la Forêt (en face du parking de l'atelier),
- angle rue des Châtaigniers - rue Forlenwald,
- angle rue des Champs - rue du Commerce (à côté des bacs de collecte de vêtements),
- rue de la Montée (à côté des bacs de collecte de vêtements),
- angle allée de la Clairière et rue des Marguerittes,
- angle allée des Oeillets et rue des Blaireaux.

Bioseau et sacs en papier kraft disponibles sur présentation de votre carte de déchetterie aux services des ordures ménagères : 9 chemin du Gaz à Haguenau.

Grâce à votre tri, les déchets alimentaires sont transformés en ressources (engrais naturel et énergie renouvelable).



LA SGO SE DISTINGUE SUR LES MARCHES DES PODIUMS

Pour leurs premières compétitions de la saison, les gymnastes de la Société de Gymnastique d'Oberhoffen - SGO ont ramené de nombreuses médailles.

En Championnat Départemental Individuel Performance à Haguenau avec 12 participants : 5 médailles d'or ; 3 médailles d'argent et 2 médailles de bronze. En Championnat Départemental par Equipe Performance à Saverne avec deux équipes : Hugo, Robin, Enzo et Raphaël sont montés sur la première marche du Podium en National. Avery, Tao, Noah et Liam ont ramené la médaille de bronze en Régional.

Ces beaux résultats sont de bon augure pour la suite de la saison.



DANIEL HAUTENSCHILD : PORTRAIT D'UN PASSIONNÉ DU TENNIS

Depuis son accession à la présidence du Tennis Club d'Oberhoffen-sur-Moder (TCOM) en novembre 2023, Daniel HAUTENSCHILD insufflé un vent de renouveau dans cette institution emblématique du sport local. Dans cet article, il nous livre sa vision ambitieuse pour l'avenir du club après la présidence de sa fille, Hélène HAUTENSCHILD.

Entouré de son équipe de gestion, Daniel se consacre corps et âme à la revitalisation du club, fort de ses 144 membres licenciés. Pour lui, le tennis est bien plus qu'un simple passe-temps : c'est une passion profondément enracinée depuis sa jeunesse. Remontant à 1979, à l'âge de 17 ans, son initiation au sport de la raquette a marqué le début d'une histoire d'amour indéfectible.

Tout au long de son parcours, Daniel a puisé dans les conseils des anciens du club et dans une autodiscipline acharnée pour perfectionner son jeu, jusqu'à devenir enseignant après l'obtention de son diplôme d'État. Démocratiser le tennis est devenu son leitmotiv, nourri par le désir ardent de rendre ce sport accessible à tous. Pour lui, le tennis ne doit plus être l'apanage d'une élite, mais une passion partagée par tous les passionnés.

Par ailleurs, le TCOM organise régulièrement des journées découvertes pour permettre aux petits et aux grands de s'initier au plaisir du tennis dans une ambiance conviviale et stimulante.

Pour suivre cette renaissance du tennis à Oberhoffen-sur-Moder, consultez leur page Facebook [«tc.oberhoffen.3»](#) ou contactez-les directement au [06 71 95 37 19](tel:0671953719).

Daniel et son équipe vous attendent avec impatience pour partager leur passion et leur énergie contagieuse pour le tennis.





SPÀRICHLE !

Kenne-n-ihr d'is elsässische Sprichwort ? Ke Frìehjohr ohne Spàrìchle !

Ja, so-ne Sprichwort g'ibt's noch n'it àwwer es k'annt. Wenn m'r d'erschte Spàrìchle ùfem Màrik odder bim Bùr find, k'ann m'r sicher sinn às de Winter rùm isch.

D'Spàrìchle g'ibt's schùn l'àng bi ùns. D'Rémer h'àn se schùn gek'ennt ùn im Mittelàlter het m'r se ghesse ùn fer medizinsche Zwecke benützt.

Vùm 16. bis züem 18. Johrhündert het m'r àls meh Spàrìchle ghesse àwwer m'r het n'umme d'Griene gek'ennt, weil m'r se noch n'it ghiffelt sinn wore.

W'arùm Spàrìchle im Elsàss.

Spàrìchle sinn noch immer im Elsàss gepfl'antz worre ùn 's g'ibt ùr'àl'ti B'iecher wie devùn redde. W'às sich àwwer ändert im 19. Johrhündert isch d'Àrt ùn Wis wie m'r se zicht.

D'r Louis Gustave Heyler isch Pfàrrer in Àlgerie, in Philippeville (Skikda) gsinn ùn dort het er gs'ahn wie d'Spàrìchle g'üet im àfrikànische Bode gew'achse sinn. In 1873 isch er ùf Herdt k'umme ùn het gem'arikt às dort aa viel Sàndbode isch. Er het in de B'üre vorgeschlawe d'Spàrìchle wie in Àlgerie ze pfl'anze : d'Wùrtzle tief int'elwe ùn scheeni Hiffle ze màche.

G'anz schnell isch d'Produktion g'stöje und Herdt isch d'elsässisch Spàrìchelhauptstàdt worre.

D'is Johr gehn m'r w'idder ùf Herdt e Spàrìchelw'ahlfàhrt màche ùn m'r welle noch e P'äär Kilo ùfem Màrik odder bi de B'üre kaufte.

Ùn ihr h'àn ihr schùn ejer Qu'àntùm ghet ?

Connaissez-vous ce dicton alsacien ?

Pas de printemps sans asperges.

Oui, bon ! ce dicton n'existe pas mais il aurait pu. Lorsqu'on trouve les premières asperges au marché ou bien à la ferme, on peut être sûrs que l'hiver est fini.

Cela fait longtemps qu'il y a des asperges chez nous. Les Romains les connaissaient déjà et au Moyen-âge, on les consommait pour des raisons médicinales.

Entre les 16^e et les 18^e siècles, les asperges ont été de plus en plus consommées mais à l'époque, on ne connaissait que les asperges vertes car on ne les buttait pas encore.

Pourquoi des asperges en Alsace.

Les asperges ont été cultivées en Alsace depuis longtemps et de très vieux ouvrages en attestent. Ce qui a changé au 19^e siècle, c'est la manière de les cultiver.

Louis Gustave Heyler était prêtre en Algérie, à Philippeville (Skikda) et c'est là-bas, qu'il a constaté que les asperges poussaient bien dans le sol africain.

Il est arrivé à Hoerdtsheim en 1873 et a constaté que le sol était sablonneux.

Il a proposé aux paysans de cultiver les asperges comme en Algérie : enterrer profondément les racines et faire de jolies butes.

La production a augmenté rapidement et Hoerdtsheim est devenue la capitale alsacienne des asperges.

Cette année, nous retournerons faire notre pèlerinage d'asperges à Hoerdtsheim et nous irons acheter quelques kilos au marché ou chez les paysans.

Et vous, avez-vous eu votre dose ?

WORTSCHÄTZ



Groupe majoritaire

Avancement des projets !

En ce début d'année 2024 nous avançons sereinement sur plusieurs projets d'envergure de notre mandat et notamment la rénovation de la chaussée rue des tuiles. La tranche une est déjà bien avancée et devrait s'achever avant l'été. La 2^e partie suivra à l'automne et enfin la tranche 3 soit le bout de la rue des tuiles avec la jonction de la rue de l'orge d'ici fin d'année.

Ce projet est à ce jour budgétisé néanmoins il n'avance pas aussi vite que prévu et pour cause. Quelques propriétaires récalcitrants ne souhaitent pas vendre les petits bouts de terrain dont nous avons besoin pour mettre aux normes cette chaussée. Sans ces bouts de terre, nous ne pouvons rien faire. Nous parlons là de surface allant de 10 à 50m² soit de tout petits morceaux.

Nous rencontrons ce problème également pour le projet du poumon vert au lieu-dit Baeckerweg. Là encore un propriétaire récalcitrant nous met des bâtons dans les roues et cela nous empêche d'avancer sur ce projet comme nous aimerions.

Il nous semble important que l'ensemble des citoyens d'Oberhoffen soient informés de cela, nous mettons tout notre possible en œuvre pour avancer sur ces projets.

L'équipe Oberhoffen On Y tient !

Groupes d'opposition

Coût du personnel à Oberhoffen

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 22 février, certains chiffres nous ont interpellés.

Les charges de personnel et frais assimilés qui s'élevaient à 836 543€ en 2021 passeront à 1 214 000€ en 2024 soit une augmentation de près de 45% en 4 ans. Les effectifs de la commune qui étaient de 26 agents en 2021 (9 à temps complet et 17 à temps partiel) ont passé à 31 en 2024 (16 à temps complet et 15 à temps partiel). L'analyse de ces chiffres nous amène à nous poser plusieurs questions :

Pourquoi une telle évolution ? La CAH devait nous permettre de mutualiser les services et ainsi diminuer les charges de personnel. Cela ne semble pas le cas.

Cette augmentation est-elle justifiée par une amélioration des services proposés à la population ?

Pourquoi une réduction des heures d'ouverture de la mairie ?

Pourquoi la fermeture de la mairie le samedi ?

Comment justifier une augmentation des charges du personnel alors que de nombreuses prestations comme le nettoyage de la mairie, de la salle des fêtes et l'entretien de l'installation technique des bâtiments sont sous traitées par des sociétés extérieures ?

Il faudrait d'ailleurs additionner ces frais payés aux entreprises extérieures aux charges de personnel et on constaterait alors que l'augmentation des charges dépasse nettement les 45%...

Les élus de la liste « On se mobilise »

Les choses ne s'améliorent pas !

Nous arrivons bientôt au terme des 4 ans de mandat et il ne se passe pas un trimestre sans qu'il y ait des tensions ou des crispations. Il est tout à fait normal qu'au fil du temps des problèmes à résoudre se présentent. Ce qui l'est moins, c'est l'art et la manière dont ils sont pris en charge et traités par cet exécutif.

Nous admettons que ce n'est pas simple pour cette équipe municipale dans la mesure où nous constatons des tensions palpables au sein de l'exécutif communal et déjà 5 démissions (5 sur 17) de la liste majoritaire depuis le début du mandat.

Par ailleurs, l'exécutif occupe la scène en communiquant sur des négociations ou sur des études menées mais qui, à ce stade, ne sont toujours pas suivies de réalisations (Ex : maison Gerling, « poumon vert », Ecole). Quatre ans après la prise de pouvoir, on ne voit toujours rien de concret !

Au niveau financier, au lieu de réduire les dépenses et de se créer des marges de manœuvre tant nécessaire pour les projets prioritaires (par exemple pour l'école), cet exécutif municipal n'a pas le courage de remettre en cause ses choix. Il continue sur la même lancée et puise dans les réserves ! Les dépenses prévues pour 2024 sont supérieures aux recettes courantes de 501 184 €. Il est indispensable de revenir à une discipline financière vertueuse !

Au final, quand on ne sait pas faire, rien ne sert de s'entêter, la réalité vous rattrape.

Pour une Dynamique Citoyenne
Brigitte Roser et Léonard Gabel

GRANDS ANNIVERSAIRES EN AVRIL

94 ans Lina von BUHREN née SCHUSTER, le 5
 94 ans Micheline MARTIN née MEYER, le 26
 93 ans Marie-Louise HEINTZ née KLEIN, le 1^{er}
 93 ans Germaine SCHUSTER née MOSSER, le 25
 92 ans Roger VEITH, le 3
 92 ans Myriam KAISER née WAGNER, le 8
 87 ans Irène ZIMPFER née SCHNEIDER, le 6
 87 ans Erna SCHLICHTER née KERN, le 7
 87 ans Marcel JUND, le 14
 86 ans Marie Thérèse MULLER, le 4
 85 ans Monique OMPHALIUS née WEIBEL, le 1^{er}
 85 ans Jeannine EICHENLAUB née KIM, le 2
 85 ans Lilianne GUTH née HERRMANN, le 2
 85 ans Liliane BOHR née BRAUN, le 17
 85 ans Marlise GERLING née SCHOENBORN, le 17
 85 ans Raymond HUBERT, le 26
 83 ans Jean-Georges GUTHMULLER, le 3
 83 ans Suzanne SCHUSTER née CLAUSS, le 23
 82 ans Gérard DIEDERLE, le 21
 80 ans Georges GUEBEL, le 26
 80 ans Sieglinde LEY née DIRHEIMER, le 26
 79 ans Charles MOTSCH, le 5
 79 ans Paulette CARRON née TIXIER, le 20
 79 ans Antoine VOGLER, le 29
 78 ans Marie-Josette RIWER née UNTEREINER, le 24
 78 ans René LAUBACHER, le 25
 77 ans Mireille NEUMEYER née CHRISTMANN, le 10
 77 ans Marie-Madeleine SCHOTT née WEHRMULLER, le 13
 77 ans Liliane HOFFBECK née KAISER, le 23
 77 ans Madeleine SIEGLER née STOLL, le 30
 75 ans Bernard KLEIN, le 10
 75 ans Dany BOHR, le 15
 75 ans Simone GUILLERME née GUERINAUD, le 26
 75 ans Bernard SCHUSTER, le 30

NOCES D'OR

Mario MORELL et Eliane HUTHE, le 19
 Jean-Marie SIMON et Yvette MULLER, le 26

NOCES DE DIAMANT

Gérard DIEDERLE et Ruth MANNSCHOTT, le 4

NAISSANCES

Elvin, fille de Okan ERSAN et de Duygu KARACA, le 08/02
 David, fils de Simon DÖLLINGER et de Victoria CHARDARD, le 23/02

DÉCÈS

Jean Pierre MARTIN, 70 ans, le 10/02
 Alain ODILE, 70 ans, le 15/02
 Madeleine Hélène SCHMITZ née SCHREIBER, 96 ans, le 16/02
 Madeleine ZIEGLER née RINKEL, 95 ans, le 17/02
 Raymonde HATZIG, 73 ans, le 20/02
 Marie Louise GROMEST née BECHT, 68 ans, le 23/02
 Jacques LORENTZ, 83 ans, le 04/03

Paul SCHIMMER, 85 ans, le 8/02

Paul est né à Oberhoffen où il a grandi aux côtés de ses 3 frères et 4 sœurs. Après sa scolarité, il débute sa carrière professionnelle dans différentes entreprises de textile avant de se tourner vers le bâtiment. Il épouse Suzanne KIEFFER le 19 mars 1960 à Bischwiller, avant de partir le 1^{er} juin 1960 en Algérie pour son service militaire. «Ce fut mon voyage de noce», ironise-t-il. En retraite depuis l'âge de 59 ans, c'est dans son fauteuil qu'il suit à présent les matchs de foot, après avoir été un joueur acharné. Il faisait aussi parti des aviculteurs où il a remporté de nombreuses coupes.



Marie-Madeleine VOELTZEL née HEINRICH, 95 ans, le 9/03

Marie-Madeleine, originaire de Rosselange en Moselle, porte en elle l'héritage de deux terres. Son père, natif d'Oberhoffen-sur-Moder, décide de retourner s'y installer. Après sa scolarité et une année à Paris comme fille au pair, Marie-Madeleine trouve sa voie professionnelle chez FILTRICOT puis chez EPONTIS. Le 3 septembre 1959, elle uni sa destinée à celle de René VOELTZEL à Oberhoffen-sur-Moder. De leur amour sont nés Danièle en 1963, Rémy en 1964 et Denis en 1971. Sa famille s'est agrandie au fil des ans, accueillant avec bonheur quatre petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, témoins vivants de l'amour et de la générosité qui animent son foyer. À 95 ans, entourée de ceux qu'elle aime, Marie-Madeleine continue d'incarner l'esprit familial qui a toujours guidé sa vie, rappelant à chacun l'importance des racines et des liens qui les unissent.



CLIN D'OEIL

Ambiances festives à la résidence séniors pour 2 résidentes natives de février et repas Saint-Valentin entre résidents.



Agenda

MATINÉE PÊCHE AVEC IMMERSION DE TRUITES

Dim. 7, 21 et 28 avril de 7h à 11h (ouverture des portes à 6h30) - Moulinet autorisé.
Tarif : 10€ - Tarif membre de l'amicale de pêche d'Oberhoffen : 8€ - Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans (accompagnés).

LES ATELIERS DU CSF

Mer. 10 avril à 14h au local de la CSF, 3 rue Beile : **Brico-Science** (ouvert aux enfants de 6 à 12 ans) - Le système solaire.

Mar. 23 avril à 17h30 à la salle des fêtes, 16 rue du Cimetière : **Cuisine en famille** (ouvert aux enfants de 0 à 18 ans) - Cuisine américaine. Places limitées avec inscription obligatoire.
☎ 03 88 23 43 60 - ☎ 07 56 37 74 63

@familles@lacs67.org - 🌐 lacs67.org

Mer. 24 avril à 14h à l'espace socioculturel La Couronne : **Jeux en famille**. Atelier gratuit et ouvert à tous (sans inscription). Les enfants mineurs doivent être accompagnés.

LES ARTISTES AU DOJO AU DARUMA KONGO DOJO, 5A RUE DU CAMP

Concert « **E Friejhohr fer unseri Sproch** » - **Dim. 14 avril de 16h45 à 18h** - Entrée libre - Plateau.

Un concert dédié à la chanson folk, à la musique instrumentale world, à la poésie et à la prose avec le groupe « Babbeldorf Trio ». Toutes les œuvres et chansons alsaciennes seront introduites en français.

Concert « **Fête de la musique** » - **Jeu. 23 juin de 16h45 à 18h** - Entrée libre - Plateau.

Un concert au son pop, rock et variétés avec l'orchestre « Evasion ».

Salon des auteurs & artistes - **Dim. 7 juillet de 10h à 18h** - Entrée libre.

Venez à la rencontre d'artistes et d'écrivains de la région dans un véritable dojo traditionnel unique en Alsace.

RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS

Mar. 16 avril à 14h à l'espace socioculturel La Couronne, 48 rue Principale.

Exprimez vos envies pour constituer un programme d'activités et de rencontres à l'invitation de l'équipe de la Confédération Syndicale des Familles d'Oberhoffen - CSF.

Entrée libre - Renseignements :
☎ 06 13 43 36 17 - ☎ 07 44 84 41 54.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ VINCENT THIÉBAUT (OU SON ÉQUIPE)

Ven. 26 avril de 10h45 à 11h45 à la mairie, 1 place de l'Eglise.



SORTIE NATURE

Départ **dim. 5 mai de 9h à 15h** à partir du parking de l'atelier municipal, 12a rue de la Forêt. Au programme : parcours pédestre de 6km en forêt avec de nombreuses animations pour les enfants.

VIDE-GRENIERS

Ven. 12 mai de 7h30 à 18h, rue de la Forêt et rue Beile. Prix de l'emplacement : 13€ les 5 m (date limite d'inscription le 8 mai) - Restauration assurée par l'organisateur. Inscription auprès du Football Club Oberhoffen :

☎ 06 89 94 50 38 - ☎ 06 86 53 08 31

@ Oberhoffen.fc@alsace.lgef.fr.

ELECTIONS EUROPÉENNES 2024 - COMMENT VOTER EN FRANCE ?

Les élections ont lieu le **9 juin 2024**. Tout(e) citoyen(ne) âgé(e) d'au moins 18 ans et inscrit(e) sur les listes électorales peut voter. La **date limite** pour s'inscrire sur les listes électorales est le **vendredi 3 mai** auprès de votre mairie (ou mercredi 1^{er} mai si vous vous inscrivez en ligne).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ENQUÊTE LOGEMENT

L'INSEE RÉALISE CETTE ENQUÊTE DANS VOTRE COMMUNE

DES LOGEMENTS ONT ÉTÉ TIRÉS AU SORT

▶ Si votre logement en fait partie, vous recevrez une lettre vous en informant et précisant le nom de l'enquêteur de l'Insee chargé de vous interroger.

L'ENQUÊTEUR CONTACTERA LES MÉNAGES CONCERNÉS ENTRE OCTOBRE 2023 ET JUILLET 2024

▶ Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel
▶ Merci de lui réserver un bon accueil
▶ Vos réponses resteront confidentielles

VOS RÉPONSES À CETTE ENQUÊTE SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES ET SERVIRONT UNIQUEMENT À ÉTABLIR DES STATISTIQUES. TOUTES LES MENTIONS LÉGALES SONT DISPONIBLES SUR LA PAGE INSEE.FR DÉDIÉE À L'ENQUÊTE, RUBRIQUE SERVICES, RÉPONDRE À UNE ENQUÊTE DE L'INSEE, ENQUÊTES AUPRÈS DES PARTICULIERS.

Insee
STATISTIQUES PUBLIQUES

🌐 📺 📷